Image not found or type unknown

Mandataire location saisonnière

Par **momo1447**, le **04/08/2014** à **09:21**

Bonjour
Je souhaite louer mon appartement en location saisonnière.
Je ne suis pas sur place et j'ai un ami qui peut faire office de mandataire dans le cadre uniquement de l'accueil (accueil, inventaire, état des lieux et encaissement de la caution.), Le mandataire sera astreint pendant la durée de la location pour intervenir en cas de besoin du preneur.
Quels sont les tarifs pratiqués ?
Merci

Par **janus2fr**, le **04/08/2014** à **13:32**

Bonjour,
Votre "ami" est-il un professionnel ? Sinon, je ne vois pas de quels tarifs vous parlez...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés